



FEDERATION DE LA POLONIA DE FRANCE FEDERACJA POLONII FRANCUSKIEJ

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
J.O. du 24 avril 2004 sous n° 1014

Paris, le 8 juillet 2009

Objet : Appel de cotisation Année 2008-2009

Comme chaque année, la Fédération de la Polonia de France de fait appel à vous afin de poursuivre ses actions en faveur de la Polonia de France. Le montant de la cotisation a été voté en AGO en 2005 à Paris. Il est conforme avec le statut de la Fédération.

Pour l'année 2008-09 la cotisation s'élève pour :

0 délégué d'association: xxxxxxxxxxxxxxxx	- somme à	0 € + adhésion 20 €	total	20 €
1 délégué d'association: 1 – 20 membres	- somme à	20 € + adhésion 20 €	total	40 €
2 délégués d'association: 21 – 50 membres	- somme à	40 € + adhésion 20 €	total	60 €
3 délégués d'association: 51 – 100 membres	- somme à	60 € + adhésion 20 €	total	80 €
4 délégués d'association: plus 101 membres	- somme à	80 € + adhésion 20 €	total	100 €

Veuillez utiliser à cet effet le coupon ci-dessous

Vous en remerciant d'avance,

Je vous demande donc de bien vouloir retourner à l'adresse indiquée le bulletin de cotisation 2008-2009 accompagné de votre règlement.

Je vous prie d'agréer, chers amis, mes salutations cordiales.

Le Trésorier

Stanislaw Aloszko

.....

COTISATION 2008-2009

à envoyer à la Fédération de la Polonia de France ; 20, rue Legendre 75017 Paris

Association _____

Président/Trésorier _____

Adresse _____

Montant : _____ Chèque : _____

Cotisation annuelle :

20€ Ass. Seulement ; 40€ Ass. + 1 délégué ; 60€ Ass. + 2 délégués ; 80€ Ass. + 3 délégués ; 100€ Ass. + 4 délégués.

Siège Social : 20 rue Legendre 75017 Paris